

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 30 juin 2011 portant décision sur le point d'exécution des programmes d'investissements 2010 et 2011 de GRTgaz

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Michel THIOLLIERE, Jean-Christophe LE DUIGOU, Frédéric GONAND et Olivier CHALAN BELVAL commissaires.

1. Observations sur le bilan d'exécution du programme d'investissements 2010

GRTgaz a présenté à la Commission de régulation de l'énergie (CRE) le bilan définitif d'exécution de son programme d'investissements pour l'année 2010.

1.1. Lors de l'examen de ce bilan d'exécution, la CRE a constaté une baisse de 75,7 M€ (soit 12 %), à 553,6 M€, du montant des dépenses d'investissement par rapport au programme approuvé pour 2010.

1.2. Cet écart résulte principalement de variations importantes pour les investissements sur le réseau principal liées :

- soit à des décisions d'acteurs tiers (-41,2 M€) :
 - révision à la baisse de certains investissements compte-tenu de la réduction de la capacité développée à la suite de l'*Open Season* pour le développement du point d'interconnexion de Taisnières H (50 GWh/j au lieu de 340 GWh/j prévus initialement) ;
 - report de la décision relative au terminal méthanier de Dunkerque ;
 - non déclenchement du projet « Midi-Catalogne » qui devait créer un nouveau point d'interconnexion entre la France et l'Espagne à l'est des Pyrénées en 2015 ;
- soit à la rénovation de stations de compression dans le cadre du programme OSCAR 2 (-34 M€). GRTgaz a rencontré des difficultés qui entraînent un retard du projet et donc un décalage des dépenses par rapport au calendrier prévu. GRTgaz anticipe un surcoût de 4 % par rapport au budget initial.

1.3. L'état d'avancement des principaux projets déjà décidés est conforme au programme prévisionnel approuvé par la CRE dans sa délibération du 17 décembre 2009.

2. Observations sur l'état d'exécution du programme d'investissements 2011

En application de la délibération de la CRE du 16 décembre 2010, GRTgaz a présenté à la Commission l'état d'exécution à mi-année de son programme d'investissements 2011.

2.1. Lors de l'examen de cet état d'exécution, la CRE a constaté une baisse de 63 M€ (soit 11,2 %) du montant prévisionnel des dépenses d'investissement par rapport au programme approuvé pour 2011. Il s'établit désormais à 499,6 M€.

- 2.2. Comme pour 2010, cette baisse est principalement due à des reports de décisions d'investissement sur le développement du réseau principal, concernant en particulier le terminal de Dunkerque (-75 M€) qui n'a pas été décidé début 2011 comme prévu initialement.
- 2.3. Par ailleurs, les dépenses liées au programme OSCAR 2 vont dépasser le budget approuvé en 2011 en raison du rattrapage d'une partie du retard pris sur ce programme en 2010 (cf. point 1.2).
- 2.4. L'état d'avancement des principaux projets déjà décidés est conforme au programme prévisionnel approuvé par la CRE dans sa délibération du 16 décembre 2010.

3. Décision concernant le programme d'investissements 2010

La CRE constate que l'écart entre les dépenses d'investissements réalisées et le programme d'investissements approuvé pour 2010 est très majoritairement lié à des décisions d'acteurs tiers.

Elle observe également que, pour les projets majeurs déjà décidés, l'état d'exécution du programme d'investissements de GRTgaz est conforme au programme approuvé.

En conséquence, la CRE approuve le programme d'investissements réalisé par GRTgaz pour l'année 2010.

4. Décision concernant le programme d'investissements 2011

Comme pour le programme d'investissements 2010, la CRE constate que l'écart entre les dépenses d'investissements ré-estimées et le programme d'investissements approuvé pour 2011 est très majoritairement lié à des décisions d'acteurs tiers.

Elle observe également que, pour les projets majeurs déjà décidés, l'état d'exécution du programme d'investissements de GRTgaz est conforme au programme approuvé.

En conséquence, la CRE approuve le programme d'investissements réévalué par GRTgaz pour l'année 2011.

La CRE demande à GRTgaz de présenter :

- fin 2011, le planning du programme OSCAR 2, une analyse des difficultés rencontrées et le plan d'actions mis en place pour traiter ces difficultés ;
- mi-2012, le bilan définitif concernant l'exécution du programme d'investissements pour l'année 2011.

Fait à Paris, le 30 juin 2011

Pour la Commission de régulation de l'énergie,
Le président,

Philippe de LADOUCETTE